

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

B. P. 1044 Kigali

Très Urgent

Départ des résultats des

*Voilà le résultat des résultats
Contact avec les dirigeants
Contact avec les dirigeants
A mon avis, mon dossier en
A mon avis, mon dossier en*

Note au Directeur

OK 04.05.80

J'ai pu contacter Monsieur le Directeur Général des Affaires Administratives au Ministère; celui-ci m'a signalé qu'il ne peut pas s'engager à enregistrer nos 2 opérations. Etant donné que son Ministre nous était officiellement, il faudrait normalement que nous négocions d'une façon réciproque. Ceci pour des raisons suivantes:

1. Une lettre serait un document auquel on pourrait toujours se référer.

2. Le dossier serait traité dans la voie normale. Son Ministre, étant le premier à être informé, pourrait donner son avis pour ce qui est de leur enregistrement.

04.05.80

Kigali, le

N°...../12.06.02

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I.

Objet : Organisation des Conférences
Internationales au Rwanda.

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre N° 238/16.04.04.AA
du 21 Janvier 1980 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de porter à
votre connaissance que le Ministère de la Jeunesse et des Sports organise, dans
le cadre du programme annuel de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des
Sports des Pays d'Expression Française, deux opérations dont la participation sera
limitée aux 3 Pays de la C.E.P.G.L.

Il s'agit de : -Un Séminaire des Directeurs des Centres de Formation
de la Jeunesse qui se tiendra du 2 au 7 juin 1980 et sera financé par le
Canada pour un montant de 16.000 \$ Canadiens.

L'A.C.C.T. accordera un financement de 50.000 F.F. La Belgique à, de son
côté, promis de supporter les frais de voyage et de séjour d'un expert
devant participer à l'encadrement dudit Séminaire.

-Un stage de formation accélérée d'Animateurs Sportifs Polyvalents qui
sera organisé au mois de Septembre 1980 et sera financé par le Canada
et la France pour un montant de 1.193.500 Frw.

Je tiens à vous signaler que ces deux Rencontres Internationales revêtent un grand
intérêt pour notre Pays et sa Jeunesse.

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.

C.P.I.à

-Son Excellence Monsieur le
Président de la République Rwandaise

K I G A L I.

-Monsieur le Secrétaire Général du M.R.N.D.

K I G A L I.

-Ministre (Tous)

confirmer
dates par écrit
P

PROGRAMME CONFÉJES 1980

DATES	PAYS	N° PROJETS	TITRES
4-10 Mars 1980	HAUTE-VOLTA	I	Animation et Contrôle E.P.S.
17-28 Mars 1980	COTE D'IVOIRE *	XVIII	→ Athlétisme
21 Avril - 6 Mai 80	MAURICE	X	Animateurs sportifs
5-11-Mai 80	FRANCE	VII	Gestion associative
26-31 Mai 80	TOGO	IX	Groupe d'étude Progr.
Juin 80 BUTERA	FRANCE *	XIII	Stage pré-olympique
* 2 - 7 Juin 80	RWANDA *	XV	Directeurs Centres de jeunesse
10 - 20 Juin 80	BELGIQUE	V	Audio-visuel
25-30 Juin 80	BENIN	XII	Journalistes sportifs
4 juillet - 4 août 80	BENIN	VI	Chantier
4 juillet - 4 août 80	HAUTE-VOLTA	XVIF	
7 - 20 juillet	DJIBOUTI	III	Animateurs maisons de jeunes.
1er - 17 août 80	HAITI	XX	Animateurs sportifs athlétisme.
25-30 août 80	NIGER	VIII	Cadres fédérations sportives
1er Sept-30 Octobre	QUEREC N. BRUNSWICK	IV	Planificateurs
* 1er Sept-14 Sept.	RWANDA *	II	Animateurs sportifs polyvalents
3-9 Novembre	HAITI	IX	Médecine sportive
	C. QUEREC	II	Documentation technique
Bourses	TOUS	XVI	
22 Déc.80 21 Janv.81	BENIN	XIV	Construction centre jeunesse

M.J.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF.-

Kigali, le 28 - 2 - 1980.

N° 17/07/ 359 /80

A traiter par *Dir. Sue + Form*
Date entrée: *12/3/80*
N° Classement: *cau 4/12 ou*

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.-

Objet: Organisation des Confé-
rences Internationales
au Rwanda.

*Jeuneuse
A l'intar du
Rwanda coop. pour
et ch. par tous
les actions que nous
allons entreprendre
au cours de cette année.
donc ce sens.
12/03/80*

Monsieur le Ministre,

Me référant à votre lettre N° 238/16.04.04/
A.A. du 21 janvier 1980 relative à l'organisation des conférences interna-
tionales au Rwanda,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif en organise
deux cette année.

- La première se tiendra du 18 au 30 Août 1980 et sera financée par l'
Association Internationale de Développement et d'Action Communautaire
(A.I.D.A.C.). Cette conférence a pour thème général "le Rôle des Coopératives
dans le Développement Communautaire au Rwanda".

Les participants étrangers à cette conférence sont:

- a) 17 Représentants des Organismes Internationaux
- b) 7 Représentants des Instituts Africains de Développement
- c) 8 Pays Africains francophones (Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire,
Mali, Niger, Sénégal et Zaïre).

- + La seconde est la Conférence Panafricaine Coopérative qui, normalement,
doit être organisée au cours de ce premier semestre 1980 comme il a été
décidé par la 3ème Conférence Panafricaine (Cotonou, 11 - 14 septembre 1978).
Elle sera financée par le Centre Panafricain de Formation Coopérative.
Le Directeur de ce Centre devrait normalement passer ces jours-ci à Kigali
pour arrêter avec le Gouvernement Rwandais toutes les dispositions utiles
à la bonne réussite de cette Conférence.

Le Ministre des Affaires Sociales
et du Mouvement Coopératif

Dr. NIABOMVURA Venant.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.-

- ✓ - Monsieur le Ministre *TELEUNESPORTS*
(Tous)

5/9.06

NJ/NTIY.F/

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

Kigali, le 21 Janvier 1980

N° 238 /16.04.04/AA

cl

A traiter par
Date entrée: 1/2/80
N° Classement: 481/12 ou

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

OBJET :

Organisation des Confé-
rences Internationales au
Rwanda.

11

Monsieur le Président,

*Au Ministre
pour information
6/2*

*pour info
6/2*

Me référant à Votre lettre n° 2093/01.
33 du 15 décembre 1979 qui demande au Département des Affai-
res Etrangères et de la Coopération de planifier à l'inten-
tion des autres Départements Ministériels les Conférences,
Colloques et Séminaires pouvant être invités à se tenir au
Rwanda, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre
Excellence que cette correspondance appelle de ma part les
commentaires suivants :

1. Le Département des Affaires Etrangères et de la Coopéra-
tion est en mesure de prévenir les Départements techniques
uniquement pour les Conférences Internationales de grande
importance, telles que les Conférences de l'UNESCO, de
l'O.M.S., de l'O.I.T., etc, ou des Conférences Régionales
au niveau africain, qui se tiennent régulièrement chaque
année ou tous les deux ans.
2. Pour les autres réunions ou rencontres de moindre impor-
tance, le Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération éprouve les mêmes difficultés que les autres
Ministères techniques pour les programmer à l'avance,

Ce qui importe, c'est d'abord de ne pas
inviter une réunion qui n'est pas programmée à se tenir au
Rwanda, sans l'accord préalable du Gouvernement et sans être
réellement sûr de la disponibilité du budget pour couvrir ses
dépenses.

... / ...

D'ailleurs personne n'est obligée d'accepter, séance tenante, d'organiser dans son pays une réunion internationale avant qu'il n'ait l'accord préalable de son Gouvernement. Et généralement entre l'invitation et l'organisation de telles Conférences, il y a un délai de deux ou trois ans, justement pour permettre au pays hôte de se préparer convenablement et à son aise.

Enfin, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération soutient sans réserve l'idée selon laquelle il convient de rechercher d'abord les avantages tangibles que le pays peut tirer d'une Conférence Internationale qui se tient au Rwanda avant de l'inviter à se tenir chez-nous.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Fr. NGARUKIYINTWALI
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre (TOUS)

KIGALI.- *MINIYEUNESSE*

/HK.E/

REPUBLIQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU PRESIDENT

Kigali, le 15 décembre 1979

N° 2093 /01.33

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

A traiter par	
Date entrée:	21/12
N° Classement:	080111.01

Monsieur le Ministre,

Référence faite à la lettre n° 559/001.007 du 16/12

5 novembre 1979 de Monsieur le Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et dont copie vous a été réservée et en réaction aux suggestions du Ministre des Finances, le Président de la République me charge d'attirer votre habituelle attention sur la nécessité de préciser, à l'intention des autres Départements les conférences, colloques et séminaires pouvant être invités à se tenir au Rwanda.

Le Chef de l'Etat estime que cette procédure permettra d'éviter d'engager notre pays à dépenser pour des rencontres dont il ne retire pratiquement rien.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général à la
Présidence de la République
DUREGEYA Donaventure
Lieutenant-Colonel.

Copie pour information à:

- Monsieur le Ministre (Tous)

K I G A L I.